

**Projet d'amendement budgétaire au budget provincial 2014 pour développer les infrastructures liées au cyclisme au quotidien via un soutien aux communes par la supracommunalité**

Monsieur le Président,  
Monsieur le Gouverneur,  
Madame la Directrice Générale,  
Madame et Messieurs les députés,  
Chers collègues,

Vous connaissez mon attachement au concept de supracommunalité qui cherche à redéfinir les relations entre les différents types de pouvoirs locaux. La Province de Liège semble avoir compris cet enjeu et je trouve ça bien.

Et vous connaissez sans doute également la volonté que j'ai de promouvoir la mobilité douce et en particulier les déplacements quotidiens en vélo. Le vélo comme moyen de transport. Le vélo pour aller travailler. Le vélo pour aller faire ses courses. Etc.

Notre Province s'occupe beaucoup de promouvoir le cyclisme sportif et organise ou accueille régulièrement des événements cyclistes sportifs importants. C'est un bel atout.

Pour moi, l'accueil dans notre province d'événements cyclistes sportifs est une bonne chose, c'est un atout, mais cela doit aussi servir à promouvoir plus et mieux le vélo comme moyen de transport au quotidien ! Et je trouve que nous n'en faisons pas assez, c'est dommage.

Je ne sais pas si vous allez de temps en temps en Flandre ou en Hollande. Pourtant ce n'est pas très loin, il suffit de se rendre à Tongres, ou à Maastricht. Est-ce que vous avez déjà remarqué la différence énorme qu'il existe avec notre province en terme de développement des infrastructures cyclistes ? Pistes cyclables, parkings sécurisés pour vélo, ouvrages d'art uniquement dédiés aux déplacements en vélo au quotidien. Et ça marche ! Les flamands et les hollandais se déplacent beaucoup en vélo. C'est bon pour la mobilité car ça soulage la pression automobile et donc ça réduit les bouchons, ce qui est bon aussi pour l'économie. C'est bon pour la santé publique car les gens qui se déplacent en vélo font fonctionner leurs muscles et entretiennent naturellement leur corps. Et bien sûr c'est bon pour l'environnement puisque le vélo ne produit pas de CO<sub>2</sub>. Et pourtant notre province fait partie des territoires à la traîne dans le développement d'infrastructures dédiées au cyclisme au quotidien.

Nous avons la chance d'avoir de bonnes relations avec le monde du cyclisme sportif, profitons-en pour mettre cet atout au service de la mobilité douce. Mettons des moyens à disposition des communes pour développer les infrastructures nécessaires au développement du vélo comme moyen de transport dans notre province.

La Wallonie a mis en place son action « Wallonie cyclable » et a sélectionné un certain nombre de communes pour y soutenir le développement du vélo. Je pense que notre province pourrait trouver certaines synergies avec ce plan et venir compléter le soutien public au développement d'infrastructures de qualité pour développer le vélo comme moyen de transport dans notre province.

La supracommunalité, telle que vous la concevez Monsieur le député, peut être un outils fort bien adapté pour développer un tel soutien au vélo.

Nous pourrions imaginer qu'une partie de la somme prévue pour le développement de projets supracommunaux soit spécifiquement dédiée au développement d'infrastructures cyclistes par les communes. Ou qu'une somme spécifique soit ajoutée au budget de la supracommunalité pour développer ce type de projets. Comme la province met de l'argent à disposition des communes pour développer des parkings d'eco-voiturage, elle mettrait également de l'argent pour développer des pistes cyclables, des parkings vélos sécurisés, des Ravels ou d'autres types de projets d'infrastructures cyclistes reliant diverses communes voisines l'une de l'autre.

Je vais prendre un exemple très concret : vous le savez peut être, la commune de Trooz et la communes de Chaudfontaine travaillent actuellement ensemble sur le développement d'un Ravel le long de la Vesdre. Un tel projet serait bénéfique tant pour le cyclisme comme moyen de transport que pour le cyclisme comme activité touristique. Et pourquoi ne pas imaginer par la suite que ce Ravel se prolonge vers Liège en passant par Chénée et vers Verviers en passant par Pepinster ? On pourrait alors imaginer de développer aussi les différents Ravel déjà existants et de mieux les connecter entre eux. Mais on pourrait aussi les connecter avec des pistes cyclables le long des routes. Nous pourrions dès lors imaginer un soutien important de la province à de tels projets dans le cadre de la supracommunalité. D'autant plus si une partie du budget supracommunalité est dédié à de tels projets. On sait qu'un des freins au développement de telles infrastructures est la difficulté qu'ont les communes à créer des liens entre leurs projets respectifs dédiés au vélo. Et je pense que la province pourrait contribuer à lever ces freins mais aussi à donner une certaine cohérence entre les différents projets.

C'est pour cette raison que je vous propose d'ouvrir un nouveau poste budgétaire conséquent dédié au soutien supracommunal au communes pour des projets de développement d'infrastructures liées au vélo comme moyen de transport. Il s'agirait dans un premier temps d'un euro provisionnel afin de pouvoir évaluer quelle somme pourrait y être dédiée. Et je vous demande de mettre cela à l'ordre du jour d'une prochaine commission.

Je vous remercie.

Matthieu Content